



AVIS

Date : 25 juin 2020

Objet : Dimercaprol injectable (BAL) 100 mg/mL

En cas de rupture d'inventaire, le Centre antipoison du Québec recommande de suivre les instructions suivantes.

Selon un communiqué émis par la *Food and Drug Administration* (FDA), la date d'expiration pour le lot 111767A qui est étiquetée pour mai 2020 est étendue jusqu'en novembre 2020. Le Centre antipoison du Québec recommande aux établissements de santé de conserver leur inventaire de Dimercaprol injectable expiré jusqu'à cette date.

De plus, comme alternative de traitement, il est suggéré de tenir du Dimaval (DMPS) injectable 250 mg/5 mL disponible via de Programme d'accès spécial de Santé Canada (PAS). Un exemple de formulaire B du PAS dûment complété pour le Dimaval (DMPS) est disponible sur le site antipoison.ca, section « Professionnels de la santé », sous-section « Autres ressources ».

Pour de plus amples informations contactez le Centre antipoison du Québec à

l'adresse suivante :

antidotes.toxicologie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

En toute collaboration,

L'équipe du Centre antipoison du Québec